Image not found or type unknown

Occupation d'une maison sans autorisation

Par **jocelyne1217**, le **25/07/2010** à **07:02**

Bonjour,
Nous sommes en train de vendre notre maison sur l'Ile d'Oléron et nous avons constaté que notre maison était occupée depuis 15 jours par les futures propriétaires avant la signature de la vente définitive (livraison de meubles) et maintenant occupation de notre maison. Nous avons fini par apprendre que l'agence Orpi chargée de la vente avait donné les clefs au futur propriétaire (bien sûr sans notre accord) pour qu'il commence à emménager.
Je voudrais savoir quel recours nous avons dans ce cas. Compte-tenu que notre maison est assurée par nos soins jusqu'à la vente définitive.
Avec toute ma considération
Mr et Mme Arpin

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés